

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU
Cercle de San
Commune rurale de Somo

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SOMO

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Mars 2007

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur agricole de la commune de Somo à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Somo a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

II METHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San
des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

la définition du concept de sécurité alimentaire,
les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan

III OBJECTIFS :

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

IV PRESENTATION DE LA COMMUNE

1. Historique :

La commune rurale de Somo est créée suivant la loi N° 96- 059/AN RM du 24 novembre 1996 portant création des Communes en république du Mali. Son chef lieu de commune est Somo. La commune est composée de trois villages : Somo, Bountenisso et Sokourani.

Les élections de 1999 ont permis aux populations de choisir onze (11) élus pour un mandat de cinq ans. Lors des élections de 2004, onze (11) élus dont une (1) femme ont été également choisis pour un autre mandat de cinq ans.

2. Situation géographique :

La commune rurale de Somo est située à cheval sur l'axe San – Mopti à 20 Km de San. Elle est limitée par les communes de Ténéni au nord, de Yasso au sud, de San à l'ouest et de Tominian à l'est.

3. Population : (Statistique 2007)

La population de la commune est estimée à 4 744 habitants (DRPSIAP 2007) dont 2 342 hommes et 2 402 femmes. Cette population est essentiellement Bobos.

Tableau 1 : Population

Nombre de hameaux	Population totale			Nombre d'exploitations (UPA)
	Hommes	Femmes	Total	
3	2 342	2 402	4 744	391

Le phénomène migratoire concerne les jeunes garçons et filles. Ces jeunes garçons et filles se dirigent le plus souvent après les récoltes vers les grandes villes ou secondaires à la recherche de revenus pour se procurer des biens (Vêtements, équipements agricoles, moyens de déplacement pour les jeunes ; trousseaux de mariage. L'exode est à la fois, saisonnier et définitif.

Pendant la saison sèche, seules les personnes âgées, les femmes et enfant restent dans les villages.

4. Voies de communication :

La commune est facilement accessible en toute saison. Elle est traversée par la route RN 6. Il existe 4 km de pistes améliorées sur le terroir de Somo, et 11 km en pistes saisonnières difficilement praticables en hivernage.

5. Ressources naturelles :

Le relief de la commune de Somo est peu accidenté. Il est caractérisé par une combinaison de deux unités de paysage : les plateaux et les bas-fonds. Ces unités de paysage sont composées de deux (2) types de formations végétales qui sont la savane arborée dans les bas fonds, et la savane arbustive sur les plateaux.

Les espèces végétales dominantes sont : *Combretum SP*, le *Sclerocaria birria*, le *karité*, le *babaob*, *tamarinier*, *jujubier*, le *balazan*, *balanites aegyptiaca*.

Les espèces en voie de disparition sont : *Borassus ethiopium*, *afzélia africana*, *pterocarpus licens*, *bombas comstatum*, *khaya senegalensis* (ayant totalement disparut) et *Ficus SP*,

Les espèces herbacées les plus dominantes sont : *laudecia-togolensis* et le *Penicetum penicelatum*.

Les espèces en voie de disparition sont : *l'Andropogon gagnanus* et le *Cymbopogon jufaute*, *Echinoloa glagnine*.

La faune est pauvre, on y rencontre le petit gibier et l'avifaune.

Sur le plan hydrographique, la commune est arrosée par 10 marigots et 8 mares saisonniers.

Tableau 2 : Les types de ressources naturelles

TYPES	POTENTIALITES	LIEUX	MODE D'EXPLOITATION	OBSERVATIONS
Terres agricoles	11 200 ha	Toute la commune	individuelle	Représentant 70% de superficie totale.
Pâturages	Tapis herbacés abondants en hivernage	commune	collectif	Pâturages herbacés et aériens
Eaux	8 mares et 10 marigots saisonniers	commune	collectif	La commune est pauvre en eaux de surface permanentes
Faune	Petit gibier et l'avifaune	commune	individuel	Le gros gibier est très rare

Source : SCN de San

Commentaires :

Ces ressources sont exploitées par d'autres populations vivant hors de la commune.

6. Infrastructures et équipements :

Education :

La commune dispose d'une école publique (1^{er} cycle) à Somo avec un effectif total de 111 élèves dont 64 garçons et 47 filles, un second cycle à Somo, une école communautaire à Boutenisso avec un effectif total de 63 élèves dont 32 garçons et 31 filles, deux centres d'alphabétisation à Somo et Sokourani avec un effectif total de 25 femmes, deux CED à Somo.

Santé :

Il existe dans la commune un CSCOM à Somo avec un dépôt de produits pharmaceutiques et une maternité et un dispensaire. Il y a également les thérapeutes traditionnels qui ne sont pas organisés. L'aire de santé de Somo couvre certains villages de la commune de Yasso et le taux de fréquentation est satisfaisant (80%).

Tableau 3 : Indicateurs dans le domaine de la santé et de la population :

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources	Explication des écarts
Taux de natalité	80%	81%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité	11%	8%	CSCOM	Fréquentions au centre de santé
Taux de couverture vaccinale	90%	100%	CSCOM	Disponibilité des internes
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques	–	–	–	–
Taux de prévalence du paludisme	80%	45%	CSCOM	Distribution des moustiquaires
Taux de prévalence de contraceptive	10%	15%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité néo-natale	0%	0	CSCOM	évaluation
Taux de mortalité infantile	13	6%	CSCOM	PEV
Taux de mortalité infanto-	7%	4%	CSCOM	Paquet minimum de

juvénile				santé
Taux mortalité maternelle	3%	0%	CSCOM	Référence évacuation
Ratios médecin population	1%	0%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios infirmier population	2%	1%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios matrone population	2%	1%	CSCOM	-
Ratios sage femme population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios aide soignant population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios vaccinateur population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios centre de santé population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios pharmacie et/ou dépôt popul.	1%	0%	CSCOM	-
Taux de fréquentation des centres de santé	100%	40%	CSCOM	
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 5 km	100%	80%	CSCOM	distance
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 15 km	50%	20%	CSCOM	distance
Taux de consultation prénatale	80%	101%	CSCOM	sensibilisation
Taux d'accouchement assisté	80%	60%	CSCOM	
Taux de consultation post-natale	10%	60%	CSCOM	Stratégie des relais
Taux de malnutrition chronique (enfant de moins de 15)	5%	5%	CSCOM	pauvreté
Taux de prévalence du VIH SIDA			CSCOM	
Taux de mortalité au SIDA			CSCOM	

Hydraulique :

Les infrastructures hydrauliques améliorées et traditionnelles se résument à 6 puits à grand à diamètre et une centaine de puits traditionnels.

Equipements agricoles :

Les équipements agricoles existant dans la commune sont :

Tableau 4 : Equipements agricoles

Désignations	Existant	Etat
Charrues	480	bon
Multiculteurs	300	Bon
Charrettes	225	Bon
Technoma T15	7	Bon
Moulin	10	
Motopompes	4	
Pompe Ciwara	4	
Bascules	1	
Balances	1	
Rubans	3	
Pluviomètres	2	
Bœufs de labour	600	

Source : Mairie

Infrastructures et Equipements d'élevage : La commune ne dispose d'aucune infrastructure adéquate dans ce domaine.

Transport et communication :

La commune est traversée par la RN 6 et elle est reliée à ses communes voisines par des pistes saisonnières.

7. Activités socio-économiques et culturelles :

Les principales activités socio économiques de la commune de Somo sont basées sur l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et l'artisanat.

Agriculture :

Les principales spéculations portent sur le mil, le sorgho, l'arachide, le poids de terre, le niébé etc. La production céréalière tend à ne pas satisfaire l'autosuffisance alimentaire à cause non seulement de la dégradation des sols mais aussi de l'irrégularité des pluies.

Tableau 5 : Récapitulatif de la production agricole :

Spéculations	Superficies (ha)	Production (T)	Rendement kg/ha	Observations
Sorgho	1304	1304	1000	
Mil	738	369	500	
Maïs	118	236	2000	
Riz pluvial	75	45	600	
Arachide	1850	1665	900	Cultures de rente
Woandzou	1750	1225	700	
Niébé	27	600	600	
Dah fibre	5	4	800	
Sésame	900	600	600	Cultures de rente
Fonio	45	31.5	700	
Oseille	20	12	600	

Les engrais minéraux sont peu utilisés à cause de leur coût élevé sur le marché.

Au cours de la campagne 2005-2006, 20 sacs d'urée, 10 sacs de phosphate d'ammoniac, 10 boîtes de D6 ont été utilisés. La base PV a fourni gratuitement 300 litres d'insecticide pour traiter les parcelles de mil contre les cantharides.

Le faible rendement du mil est lié à la monoculture sur les sols dégradés. La production de riz démunie d'année en année du fait de l'insuffisance des crues du Bani et du Banifing et de l'irrégularité des pluies.

Les problèmes majeurs auxquels le secteur est confronté sont : la dégradation des sols, l'attaque des cultures par les déprédateurs (principalement les cantharides), le coût élevé des engrais minéraux, l'irrégularité des pluies.

BESOINS EN CEREALES POUR LA COMMUNE : 1 352 040 kgs

Elevage :

L'élevage gagne de plus en plus de l'importance à cause de la proximité de la commune à celle de San où existe un marché important à bétails.

Le cheptel se compose essentiellement de 990 bovins, 1550 ovins, 1600 caprins, 206 équins, 390 asins, 260 porcins et 4200 volailles.

Il existe (4) quatre parcs de vaccination tous en banco. Le nombre d'animaux abattu est estimé en moyenne à 20 têtes de bovins et 600 têtes d'ovins/caprins et 40 têtes de porcins par an.

Les effectifs embouchés sont très faibles et ont concerné en 2005, 30 bovins et 70 ovins/caprins.

Les difficultés majeures du secteur sont surtout liées au coût élevé du traitement des animaux dû à l'éloignement des agents vétérinaires (mandataires) installés à San (20km), et le surpâturage.

L'exploitation forestière :

L'exploitation forestière porte sur les produits de cueillette, le bois de service, bois d'énergie, la chasse.

Les produits de cueillette surtout exploités par les femmes concernent le karité, le Néré et le jujube.

Le mode de chasse généralement pratiqué est la battu, qui est organisé au moins 20 fois par an selon les populations.

Le besoin annuel de la commune en bois de chauffe est estimé à 4316,8 stères par an.

Les contraintes liées à l'exploitation forestières sont : la coupe abusive des espèces ligneuses fourragères tel que : *l'Acacia mauriciana* et le *Zubzubis mauriciana*, la disparition de certaines espèces fauniques et les feux de brousse.

Pêche :

Il n'existe pas de professionnel de la pêche. Elle se pratique occasionnellement dans les mares lors des années de bonne crue du Banifing drainant les poissons en provenance du Burkina – Faso.

Commerce et artisanat :

Le commerce est basé sur la vente de produits agricoles, les produits de la cueillette et ceux de l'élevage.

L'artisanat n'est pas très développé et repose sur la confection des matériels agricoles tels les dabas, houes, charrues..., pratiquée par les forgerons.

Comme contraintes liées au développement de l'artisanat et au petit commerce, on peut citer entre autres : le manque de formation professionnelle des pratiquants, l'insuffisance de fonds de roulement.

8. Structures / services :

Tableau 6 : Les Structures intervenant dans la commune

Structures	Domaine d'intervention	Groupes cibles
FODESA	Développement communautaire	Communautés
FDS	Développement communautaire	Communautés
CCC	Décentralisation	communautés
World vision	Education, santé, parrainage et hydraulique villageoise	Communautés
Services techniques de l'Etat	Agriculture, Elevage, Environnement, Education, santé, administration	Communautés

Potentialités :

La commune de Somo recèle certaines potentialités qui doivent être exploitées au mieux pour amorcer un développement local efficient. Il s'agit entre autres :

La disponibilité de main d'œuvre (notamment les jeunes) ;

La cohésion sociale ;

L'existence de structure d'encadrement et de personnes ressources ;

L'existence d'une grande plaine aménageable ;

L'existence de certains produits forestiers (karité) ;

Le nombre élevé de cheptel ;
Facilité d'écoulement des produits

Contraintes :

Malgré les potentialités, la commune connaît certaines contraintes par rapport à son développement ; qui sont entre autres : la pauvreté des sols, la dégradation des ressources forestières, le faible revenu des populations, le dégâts des déprédateurs, la non utilisation des semences de qualité, la difficulté d'abreuvement des animaux, la dégradation des pâturages et la baisse de la production de la pêche.

Les principales causes de ces contraintes, leurs conséquences et les solutions envisagées sont détaillées dans le tableau ci-après :

V Contraintes liées à la sécurité Alimentaire (Commune de Somo)

TABLEAU DE DIAGNOSTIC

PILERS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTE/PROBLEMES	SOLUTIONS PROPOSEES
DISPONIBILITE	Existence de terres cultivables	Faible rendement des cultures Pauvreté des sols Baisse de la production La non utilisation des semences de qualité Dégâts des déprédateurs	Produire et utiliser la fumure organique Pratiquer l'assolement et la rotation des cultures Traitement phytosanitaire
	Existence de ressources naturelles	Dégradation des ressources forestières Dégradation des pâturages Coupe abusive du bois Destruction des jeunes pousses par les charrues	Elaborer et appliquer une convention de gestion des ressources naturelles Protéger les jeunes plants (régénération naturelle) Utiliser les foyers améliorés
	Plaine aménageable	Plaine inexploitée	Aménager plaine
	Bras valides	Manque de moyens de travail	Doter la population de matériels agricoles
	Présence des Services techniques ,et autres structures d'encadrement	Faible encadrement des paysans	Encadrer les paysans
	Nombre élevé du Cheptel	Difficultés d'abreuvement des animaux	Faciliter l'abreuvement des animaux
	Existence de marres	Tarissement précoce et ensablement	Sur creuser les marres
Existence de la RN n°6 et de pistes rurales	Pistes non praticables durant l'hivernage	Aménager les pistes	
ACCES	Facilité d'écoulement des produits	Faible revenu des populations	Initier des AGR
STABILITE	Cohésion sociale Existence de banques de céréales	Insuffisance de formation des comités de gestion	Renforcer les capacités des comités de gestion

VI Plan quinquennal de sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Somo période (2007- 2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
DISPONIBILITE									
Pauvreté ses sols	Augmenter le rendement des cultures	- Formation de 30 paysans /an et application de nouvelles techniques culturales -Production de la fumure organique	- 30 paysans sont formés en techniques culturales, en production de fumure par an -Organisation de 9 séances de sensibilisation sur la production de fumure	- Nombre de paysans formés en techniques culturales, en production de fumure - Nombre de séances de sensibilisation	1800 225	commune	Commune, paysans, Service agricole, FODESA, WV	2007 -2009	Maire
Plaine inexploitée	Aménager la plaine	Creusement de 6 Kms de canal et drains	6 Kms de canal creusés	Nombre de Kms creusés	105 000	commune	FODESA, PMB Génie Rural populations, commune	2008-2011	Maire
Faible encadrement des paysans	Renforcer l'encadrement des paysans	- Encadrement de 30 en techniques culturales - Formation de 30 paysans	30 paysans sont encadrés 30 paysans sont formés	Nombre de paysans encadrés et formés	580 300	commune	Commune, service agricole FODESA	2008- 2009	Maire
Manque de moyens de travail pour les jeunes allant en exode	Réduire le nombre de jeunes allant en exode	-Initiation de 3 activités génératrices de revenus - Formation de 30 femmes en AGR - Octroi des crédits pour matériels d'équipement à 3 associations - Création et équipement un centre mixte pour jeunes	- 3 activités sont initiées - 30 femmes sont formées - 3 associations ont reçu des crédits pour matériels d'équipement - Un centre mixte est créé et équipés pour jeunes	Nombre d'activités initiées Nombre de femmes formées Nombre d'associations ayant octroyés des crédits - Nombre de centre crée et équipé	750 300 3 000 15 000	commune	Commune, WV, FDS, FODESA ANICT	2007 à 2011	Maire

Pistes non praticables durant l'hivernage	Faciliter l'accès aux villages pendant l'hivernage	Aménagement de 10 Kms de piste Bounténiso- Somo	10 Kms de pistes aménagées	Nombre de Kms aménagés	10 000	Bouténiso, Somo	Commune, ANICT, FODESA	2008 à 2009	Maire
Dégradation des ressources naturelles	Protéger les ressources forestières	- Elaboration et application d'une convention de gestion des ressources naturelles - Protection de 3000 jeunes plants (régénération naturelle) par 30 paysans - Formation de 30 femmes en construction et utilisation les foyers améliorés	Une convention est élaboré 3000 jeunes plants sont protégés 30 femmes formées	un canal Nombre de femmes formés en construction et utilisation les foyers améliorés	50 000 300	Commune	Commune, Service Conservation de nature, WV, FDS	2010	Maire
La non utilisation des semences de qualité	Augmenter le rendement	Vulgarisation et adoption des semences adaptées	Les semences sont vulgarisées et adoptées	Le rendement des cultures a augmenté d'au moins 20%	1 000	commune	Commune, Service agricole	2008- 2009	Maire
Difficultés d'abreuvement des animaux, Tarrisement des marres	Faciliter l'abreuvement des animaux	Sur creusement de marres Réalisation de 3 puits pastoraux	Des marres sont sur creusées 4 puits pastoraux sont réalisés	Nombre de marres sur creusés Nombre de puits pastoraux réalisés	60 000 28 000	Tounoubè, Tiombè, Laboui et Sossan Sokoura, Bounténisso Somo	FODESA, WV PMB, SLPIA génie Rural populations, commune	2009 2009- 2011	Maire
Dégradation des pâturages	Enrichir les pâturages	Enrichissement pastoral de 100 ha	100 ha sont enrichis	Nombre d'ha enrichis	3 000	Sokoura, Bounténisso Somo	SCN, WV, SLPIA	2007 à 2009	Maire
ACCES									
Faible revenu des populations	Augmenter le revenu des populations	Initiation d'AGR (teinture, savonnerie, couture, micro crédit)	Des AGR sont initiées (teinture, savonnerie, couture micro crédit)	Le revenu est augmenté d'au moins 30% Le nombre d'associations pratiquant les AGR	4 200	3 villages de la commune	SCN, WV, SLPIA PMB, Plate forme, FODESA	2008 à 2009	Maire

STABILITE									
Dégâts des déprédateurs et parasites	Protéger les cultures contre les déprédateurs	Formation des paysans sur méthode de GIPD	Les paysans formés en GIPD	Le nombre de paysans utilisant les méthodes de gestion intégrée	2 500	3 Villages de la commune	PASAOP, secteur agricole	2008 à 2010	Maire !
Insuffisance de formation des comités de gestion	Renforcer les capacités du comité de gestion	Formation de comité de gestion	Le comité est formé	Les membres formés Le thème	200	commune	Secteur agricole	2007 à 2009	maire
					286 155				

VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- * doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- * Faire une large diffusion du document.
- * doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

IX. Mode de gestion des projets

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.